



Remboursement pass navigo

Par romana

Bonjour, Je suis en cdd depuis le 9 janvier. J'ai pris un pass navigo au départ pour une semaine et ensuite on me dit on ne rembourse que au mois. Donc j'ai pris un abonnement à 94 euros. On me dit aucun remboursement ce mois-ci car vous avez donné votre abonnement mensuel trop tard.

Je voulais savoir si il y avait une obligation de remboursement.

Cordialement

Par ESP

Bienvenue,

Avez vous lu cette page ?

[url=https://www.iledefrance-mobilites.fr/dedommagement]https://www.iledefrance-mobilites.fr/dedommagement[/url]

Par janus2

Bonjour ESP,

Quel est le rapport avec le lien que vous donnez ? Celui-ci parle des dédommagements par le service de transport en cas de non ponctualité des trains et RER, ce qui n'a rien à voir avec la problématique de romana.